



Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques 49

CSAL du 20 février 2024

Monsieur le Président,

Un seul point à l'ordre du jour et soumis au vote, c'est Byzance !

En effet, le vote est un processus qui a quasi disparu des instances. Le vote est pourtant un marqueur fort de la démocratie sociale, certes imparfaite, que nous vivons.

Donc le seul point soumis au vote aujourd'hui sera l'adoption du Règlement Intérieur.

L'intersyndicale a présenté lors de la dernière Formation Spécialisée un document modifié.

La question sera donc de savoir si, comme à l'accoutumée, vous allez suivre la ligne de Bercy, en vous asseyant sur nos propositions ou si vous allez assumer la démocratie sociale et suivre, au moins partiellement nos propositions de modifications. Le suspense est insoutenable.

Rappelons aussi, ici, que les représentant-e-s du personnel ont voté, à l'unanimité, pour l'obtention d'un « pont naturel » le vendredi 10 mai pour l'Ascension et que vous n'avez pas tenu compte de ce vote !

Pour rappel, l'Éducation nationale a ce pont naturel, ce qui a pour conséquence : les enfants n'ont donc pas école ! Vous mettez, ainsi, dans une situation extrêmement compliquée tous les parents. Par ailleurs, les collègues travaillant à la Cité administrative d'Angers, ne pourront pas manger au RIA ce jour-là ; en effet il est fermé !

Cette situation est inadmissible pour **la CGT Finances Publiques 49**.

On a vraiment la sensation qu'aucune administration ne travaille ce jour-là, sauf la DDFiP ! Et, nous ne pouvons pas dire DGFIP, car de nombreuses directions ont validé le 10 mai comme pont naturel. Où est l'égalité ?

Nous vous le réaffirmons aujourd'hui dans cette instance, Monsieur le Directeur, les collègues de la DDFiP 49 sont très, très, très en colère concernant le 10 mai.

Mais c'est vrai, nous comprenons votre position, en effet, il ne faudrait pas saboter votre plan de carrière !

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au procès verbal.